



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



REF : Mission Appui CNIG 13.975

DATE : 21/11/2013

14h00 – 16h30

Conseil national de l'information géographique

# COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION - COMMISSION ANIMATION TERRITORIALE DU CNIG du 21/11/2013

**Objet :** Réunion de la commission *animation territoriale* du CNIG du 21/11/2013.

**Ordre du jour :**

- 1- Examen et échanges autour du document argumentaire socle des IDG régionales en vue des futurs CPER (fournie en PJ).
- 2- Echanges et détermination des thèmes de travail pour 2014.
- 3- Divers.

**Document joint :**

- Argumentaire socle des IDG régionales en vue des futurs CPER.

**Prochaine réunion de la commission :** le mardi **28 janvier 2014 de 14h00 à 17h00** en salle ARAGO à l'IGN.

**Liste de diffusion**

Participants - Organisme	Personnes à informer - Organisme
Mussi Philippe Conseiller régional PACA Berteaud Pascal Directeur Général IGN Riallant Yves Afigéo Ansard Cédric GéoPicardie (Conseil Régional) Le Thorel Luc GéoBourgogne (Conseil Régional) Heroguer Philippe PPIGE Etablissement Public Foncier NPDC Steinmetz Jean-Marc Bureau du cadastre DGFIP Marie France Courtot-Dartigues (Conseil régional Centre) Banaszak Olivier ACUF (Communautés urbaines France) Brönnimann Frédéric CFDT IGN (représentant du personnel) Archias Christine CRIGE PACA Leobet Marc MEDDE/CGDD/DRI/MIG F.Merrien MEDDE/CGDD/DRI/MIG Carole Lecomte (DREAL Basse Normandie) P.Lory IGN - Appui CNIG	Autres membres de la commission <i>animation territoriale</i> .

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture et validation	28/11/2013	P.Mussi	Président

## Compte rendu synthétique :

1. Après échanges entre les participants, il est décidé de valider la version actuelle de l'argumentaire socle moyennant l'introduction d'un chapeau (« chapô ») sur les enjeux autour du domaine de l'information géographique et sur le besoin d'une politique publique de l'information géographique (à terme, et dans un autre document, ce paragraphe pourra être utilement complété par la définition de ce que fait le niveau national, et ce que fait le niveau régional). Par ailleurs, l'argumentaire sera également enrichi des diverses contributions arrivées suite à l'envoi de la version du 15 novembre.

Il est rappelé que **l'argumentaire socle est destiné, le cas échéant, à être repris, adapté, afin de faciliter les négociations pour l'intégration des Infrastructures de Données Géographiques (IDG) régionales dans les contrats de plan Etat-Régions (CPER) 2014-2020.**

Il est également décidé de préparer un projet de courrier à la signature du président du CNIG, le sénateur Courteau, et à l'attention du Premier ministre (a minima copie à Philippe Martin, ministre du développement durable, et au président de l'ARF), courrier reprenant les enjeux autour du domaine de l'information géographique et en vue des négociations à venir dans le cadre des CPER. Le courrier évoquera l'existence de l'argumentaire socle rédigé par la commission animation territoriale.

En séance, Marc Leobet rappelle les 5 thématiques prioritaires des CPER 2014-2020 :

- Enseignement supérieur recherche, innovation,
  - Couverture du territoire par le très haut débit et usages du numérique,
  - Innovation, filières d'avenir et usines du futur,
  - Transition écologique et énergétique,
  - Mobilité multimodale.
2. Pour ce qui concerne le programme de travail de la commission sur 2014, après échanges, il est décidé **d'établir un document sur les forces et faiblesses des IDG régionales et de leur relation avec le niveau national** (qu'est ce qui va bien, ou ne va pas bien ?). Chaque membre de la commission fera parvenir la contribution de son IDG territoriale à Pascal Lory qui rédigera une synthèse.
  3. **Le nouveau site internet du CNIG sera ouvert le 4 décembre prochain.** Francis Merrien prévient d'ici là le Président du CNIG, le sénateur Courteau. Un agenda des commissions, sous-commissions et groupes de travail sera ajouté, dès que possible, aux fonctionnalités du site.  
La DATAR fera un retour par courrier au CNIG, suite à la sollicitation en réunion du 26 septembre, sur les sujets abordés en séance.